### **ÊTRE RÉFÉRENT SÉCURITÉ EN ENTREPRISE**



FORMATION I CONSEIL I EDITION

DEVENIR UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### PREMIÈRE PARTIE

#### ÊTRE RÉFÉRENT SÉCURITÉ EN ENTREPRISE - NIVEAU 1 (3 JOURS - ANIM)

- Les enjeux de la santé et sécurité
- La construction d'une démarche prévention
- L'organisation de la santé-sécurité
- L'analyse des incidents et accidents du travail
- La formation sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants
- La gestion des entreprises extérieures
- L'organisation de la santé-sécurité

#### **DEUXIÈME PARTIE**

#### **ÊTRE RÉFÉRENT SÉCURITÉ EN ENTREPRISE - NIVEAU 2 (2 JOURS - ANI2)**

- La gestion des entreprises extérieures
- Les risques psychosociaux
- La QVT Conditions de travail
- La documentation sécurité, en savoir plus avec des liens internet utiles
- La culture santé sécurité



#### **OBJECTIFS**

- Définir les enjeux et l'essentiel de la réglementation de la sécurité et de la santé au travail
- Identifier le rôle et les missions du référent sécurité et prévenir les risques psychosociaux.
- Définir et mener un plan d'action de mesures correctives adapté à son entreprise.
- Analyser les incidents, accidents du travail et suivre les indicateurs.
- Assurer une veille technique et réglementaire.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- En 5 jours, un panorama complet du rôle et des missions du référent sécurité pour contribuer activement et efficacement à l'amélioration de l'hygiène, la santé, la sécurité, des conditions de travail et de la QVT.
- L'apport de bonnes pratiques et conseils personnalisés sur une thématique à forts enjeux professionnels.
- Inclus : le module e-learning "mesures sanitaires et gestion de crise COVID-19"

#### PROFIL DES PARTICIPANTS

Collaborateurs des services RH/personnel, animateurs, référents ou responsables sécurité, responsables HSE QSE, préventeurs, animateurs PRAP, intervenants en sécurité et prévention des risques

# MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

3 125 € HT 4 840€ HT - Réf : SSW-MOANIM

Validité: 30 juin 2025

### **ÊTRE RÉFÉRENT SÉCURITÉ EN ENTREPRISE**



#### DEVENIR UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES **PROFESSIONNELS**

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### LES ENJEUX DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé-sécurité
- Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
- Les enjeux financiers : coûts et gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Les enjeux réglementaires
  - l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés
  - principes généraux de prévention
  - principales obligations réglementaires du code du travail
- Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

#### LA CONSTRUCTION D'UNE DÉMARCHE PRÉVENTION

- L'analyse d'une situation de travail
- L'évaluation des risques professionnels, le document unique, les facteurs de pénibilité
- Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires
- > Indicateurs et objectifs de sécurité
- Les plans d'actions

Présentation de sites internet utiles (documentation sécurité)

#### L'ORGANISATION DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ

- Rôle et mission des acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise

  - direction, ressources humaines, encadrement
     salarié, animateur sécurité, CSE et CSSCT, services de prévention et de santé au travail
  - inspecteur du travail, les CARSAT et les CRAM

#### L'ANALYSE DES INCIDENTS ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

- Intérêt de l'analyse des accidents et des incidents du travail
- La méthode de l'arbre de causes

Étude de cas : mettre en œuvre l'arbre des causes

#### LA FORMATION SÉCURITÉ ET L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

- L'organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
- La planification des formations sécurité obligatoires

#### L'ORGANISATION DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ

- La conformité des lieux de travail et équipements de travail
- L'affichage obligatoire
- Les vérification et contrôles périodiques obligatoires
- Le permis de feu
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)

#### LA GESTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
- La coordination de la prévention des interventions (plan de prévention, protocole sécurité, coordination SPS)

#### LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Qu'appelle-t-on les "risques psychosociaux" ?
  Les conséquences des RPS sur l'entreprise
- › Mesurer et prévenir les RPS

#### LA QVCT : QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- De QVT vers QVCT
- Pourquoi la QVCT ?

#### LA DOCUMENTATION SÉCURITÉ

- > Veilles législatives et réglementaires : rappel sur le CODIT, les lettres d'informations Atelier: inscription aux différentes lettres d'informations (INRS, ANACT, CARSAT ou CRAM)
- > Veille d'information : le site de l'INRS, travail-emploi, bossons futé

#### LA CULTURE SANTÉ - SÉCURITÉ

- I a boîte à outils
- Le cycle élémentaire d'amélioration sécurité performance

QCM : le référent sécurité

#### **OBJECTIFS**

- Exercer les missions du référent sécurité en intégrant les enjeux et l'essentiel de la réglementation de la sécurité et de la santé au travail
- Analyser les incidents, accidents du travail.
- Évaluer les risques professionnels pour identifier les facteurs de pénibilité et mettre en œuvre les leviers et outils de la santé-sécurité.
- Mener un plan d'action de mesures correctives adapté à son entreprise.
- Considérer la QVCT comme un levier d'amélioration

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Cette formation est systématiquement proposée au format suivant : 1ère partie (3 jours) en présentiel / 2ème partie (2 jours) en distanciel
- En 5 jours, un panorama complet du rôle et des missions du référent sécurité pour contribuer activement et efficacement à l'amélioration de l'hygiène, la santé, la sécurité, des conditions de travail et de la QVT
- · L'apport de bonnes pratiques et conseils personnalisés sur une thématique à forts enjeux professionnels

#### **PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Toute personne désignée "référent sécurité" par l'employeur, animateurs et responsables santé, sécurité et risques professionnels, responsables QSE, DRH, RRH, membres CSE/CSSCT, préventeurs

Il est nécessaire de connaître la démarche de prévention dans son entreprise

# MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application) Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

#### **SUIVI ET ÉVALUATION**

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

#### **PROCHAINES SESSIONS**

Formation à distance les 26 et 27 mai 2025 les 29 et 30 septembre 2025 les 20 et 21 novembre 2025

Paris Montparnasse : du 12 au 14 mai 2025 du 8 au 10 septembre 2025 du 3 au 5 novembre 2025



## ÊTRE RÉFÉRENT SÉCURITÉ EN ENTREPRISE -NIVEAU 2



**2** jours

DEVENIR UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### LA GESTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

- Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
- La coordination de la prévention des interventions :
  - plan de prévention
  - protocole sécurité
  - coordination SPS

#### LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Qu'appelle-t'on les « risques psychosociaux » ?
- Les conséquences des RPS sur l'entreprise
- Mesurer les RPS
- › Prévenir les RPS

#### LA QVT CONDITIONS DE TRAVAIL

- De QVT vers QVCT
- Pourquoi la QVCT ?

## LA DOCUMENTATION SÉCURITÉ, EN SAVOIR PLUS AVEC DES LIENS INTERNET UTILES

- › Veilles législatives et réglementaires
  - rappel sur le CODIT
  - inscription aux lettres d'informations (INRS, ANACT, CARSAT ou CRAM)
- Veille d'information
  - site internet INRS
  - http://travail-emploi.gouv.fr/
  - http://www.bossons-fute.fr/

#### LA CULTURE SANTÉ - SÉCURITÉ :

- La boîte à outils
- Le cycle élémentaire d'amélioration sécurité-performance



#### **OBJECTIFS**

- Identifier la gestion de la sous-traitance.
- Intégrer et prévenir les risques psychosociaux.
  Apprécier la qualité de vie et conditions de travail.
- Assurer une veille technique et réglementaire.
- S'approprier une culture santé sécurité.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une consultante avec une expérience terrain, une démarche pédagogique dynamique et participative
- Des bonnes pratiques et des conseils personnalisés sur une thématique à forts enjeux professionnels
- Une veille législative, réglementaire et d'information pour disposer d'une documentation sécurité indispensable

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Collaborateurs des services RH/personnel, animateurs, référents ou responsables sécurité, responsables HSE QSE, préventeurs, animateurs PRAP, intervenants en sécurité et prévention des risques

Il est nécessaire de connaître la démarche de prévention dans son entreprise ou d'avoir suivi la formation "Être référent sécurité en entreprise -Niveau 1"

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation Évaluation à chaud et à froid



# BULLETIND'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2 Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07 formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)	Formation choisie
□ Mme □ M. Nom	Titre
Prénom	Référence
Fonction	Dates
E-mail	Lieu
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)	Options proposées pour certaines formations :
Tél. (ligne directe)	<ul> <li>Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)</li> <li>Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)</li> </ul>
Tél. mobile (pour infos de dernière minute)	<ul> <li>Expertise décisionnelle d'une neure (remise de 30% sur le prix public)</li> <li>Merci de préciser votre choix :</li> </ul>
Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :	☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle
	Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))
Entreprise / Établissement	
Adresse	
Code postal L L L L L L	Ville
Téléphone	Fax
N°d'identification (TVA intracommunautaire)	
Code APE / NAF	N° Siret
Responsable de l'inscription	
	Prénom
	Helon
	E-mail
ro. (ngric directe)	E-IIIGII
Facturation/Règlement	
□ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :	□ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :
À l'attention de	Nom de l'OPCO
Nom	Numéro de prise en charge
Prénom	Adresse de votre OPCO
Service/Fonction	
E-mail	Code postal L L L L L L
	Ville
Libellé de la facture	Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de
Ci la factura cet à adresser à l'antraprise mais à une autre adresse au un autre	la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.
Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser	Fait à : Le :
	Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :
	·
Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître	
sur la facture ? □ OUI □ NON	
Si OUI, numéro :	
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation	
Prise en charge (si parcours certifiant) :	La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente
□ CPF □ Entreprise □ OPCO	précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv